

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n° 14 du 01 juillet 2014



Stades

Dans la plupart des situations, les grappes se ferment. En parcelles tardives, les baies vont de taille de plomb à taille de pois.

Accidents climatiques : un vaste orage de grêle s'est abattu samedi 28 juin sur une partie du vignoble de Côte d'Or et de Saône et Loire. La Côte de Beaune, le Nord Mâconnais, le sud Côte Chalonnaise et les secteurs de la Vallée de la Grosne ont été les plus touchés avec plusieurs centaines d'hectares affectés en quelques minutes. Les dégâts vont de quelques % jusqu'à une destruction quasi-complète. Quelques autres secteurs ont aussi été touchés mais les dégâts sont moins conséquents (cas de certains secteurs de la Côte de Nuits et du Nord Côte Chalonnaise).

Mildiou

➤ Situation au vignoble

La situation mildiou reste inchangée. Hormis la présence de quelques taches déjà signalées dans l'Yonne, le mildiou est toujours extrêmement rare voire absent (Saône et Loire et Côte d'Or notamment).

Comme prévu, les pluies isolées des 18 et/ou 23 juin n'ont pas fait évoluer la situation.

Les contaminations potentielles liées aux pluies du 28 au 30 juin termineront leur incubation en fin de semaine.

➤ Analyse de risque

Il n'y a aucune évolution du risque qui demeure partout faible à très faible.

Suite aux pluies localement importantes du week-end dernier, une surveillance devra être opérée en fin de semaine à la date de sortie des éventuels symptômes, surtout si de nouvelles pluies sont annoncées.

Vignes grêlées : l'évolution du risque mildiou reste liée aux quantités d'eau et ne dépend pas du facteur grêle. Par contre, une vigilance accrue sera nécessaire à partir du moment où la pousse reprendra dans les vignes endommagées, car cette nouvelle végétation sera très sensible à la maladie.

Pluies du 24 au 29 juin

Les averses orageuses du 28-29 juin ont apporté des cumuls d'eau compris entre 10 et 35 mm dans l'Yonne, autour de 25 mm dans la Nièvre et jusqu'à 30-45 mm en Saône et Loire et en Côte d'Or.

Prévisions du 02 au 07 juillet :

Un temps sec et ensoleillé devrait se maintenir jusqu'à vendredi puis un temps instable et orageux semble se profiler à partir de la fin de semaine.

Les températures repartent à la hausse avec des maximales de 30-32°C en fin de semaine.

Source Météo France

Oïdium

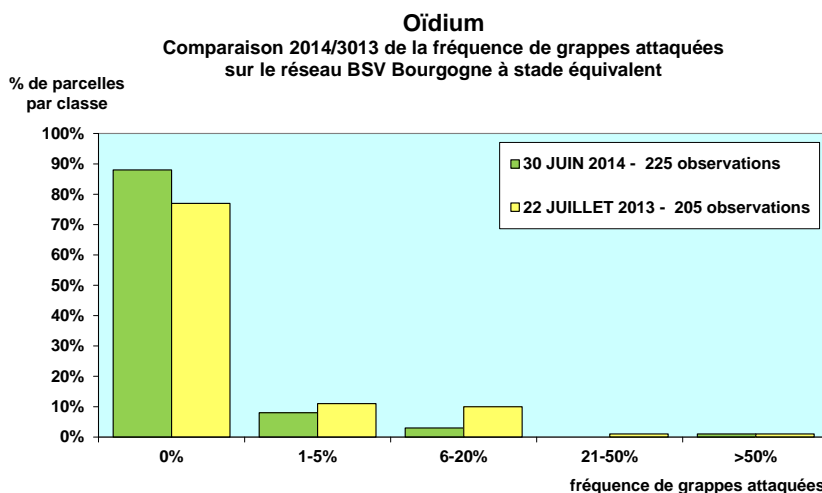
La situation a sensiblement évolué au cours de la semaine passée. La proportion de parcelles traitées indemnes d'oïdium est en effet passée de 98% à 92% dans le réseau. Dans les parcelles nouvellement concernées par la maladie (aussi bien Chardonnay que Pinot Noir), il ne s'agit à chaque fois que d'1 ou 2 baies touchées. Très ponctuellement, la fréquence d'attaque est plus importante (2 parcelles dans l'Yonne entre 12 et 15%).

Globalement, la situation oïdium reste toutefois très saine avec une proportion de parcelles indemnes plus élevée qu'en 2013 au même stade (cf graphique ci-dessous).

Concernant les témoins non traités, il subsiste toujours des sites où la maladie n'a pas encore été détectée, une progression est notée dans certains d'entre eux déjà touchés ces dernières semaines et d'autres enfin ont été malheureusement anéantis par la grêle.

La remontée de l'humidité relative accompagnée de températures toujours assez élevées constituent des conditions favorables à la maladie.

Jusqu'au stade fermeture, les grappes se situent dans une période de grande sensibilité vis-à-vis de l'oïdium.



Black-Rot

Aucune évolution n'est notée dans le vignoble. Seule une parcelle de l'Yonne déjà bien touchée sur feuilles présente les tout premiers symptômes sur grappes.

Dans les parcelles exposées à cette maladie au cours des dernières années, les grappes restent fortement sensibles jusqu'au stade fermeture qui est déjà atteint dans les situations précoces.

Rappelons que des contaminations significatives ne pourront avoir lieu que si des épisodes pluvieux importants se produisent.

Botrytis

Le stade fermeture de grappe est ou sera atteint dans bon nombre de situations dans les jours prochains. L'effeuillage est une technique qui a démontré tout son intérêt pour réduire les attaques de botrytis.

Vers de Grappe

En secteurs précoces, le vol de 2^{ème} génération de cochylys se termine alors qu'il s'intensifie en zones tardives. Les captures d'eudémis demeurent faibles. 113 comptages de pontes ont été effectués dans le réseau BSV. Des œufs ont été détectés dans les différents secteurs du vignoble bourguignon (21% des parcelles visitées avec présence d'œufs de tordeuses). La valeur maximale observée est de 8 œufs pour 100 grappes. Les premières éclosions viennent de se produire.

Rappel : La règle de décision fondée sur la relation 1ère génération-2^{ème} génération (G1-G2) peut s'appliquer :

Moins de 10 glomérules pour 100 grappes en G1 = risque très limité (Pas de traitement en G2).

La sensibilité botrytis des parcelles doit être prise en compte dans l'application de cette règle.

Araignées Rouges

La présence de ce ravageur est à nouveau notée dans quelques situations du Mâconnais et le seuil d'intervention, fixé à 30% de feuilles occupées par au moins une forme mobile, est déjà dépassé dans certaines parcelles.

Dans les situations concernées par les araignées rouges ces dernières années ou au printemps dernier, une surveillance doit être réalisée.

Cicadelle de la Flavescence Dorée

Dispositif 2014

Le réseau de pièges jaunes englués pour le suivi des adultes va être mis en place dans le courant de cette semaine. Dans les zones à 3-1 traitements de Saône et Loire, les résultats du piégeage permettront de décider de la nécessité ou non de réaliser le 3^{ème} traitement.

En pépinières

La couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.

Prochain BSV : mardi 08 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRÉTES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :